

# Comité Bouliste Départemental de la Charente



## COMMISSION FEMININE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010

Cognac, club house du boulo-drome couvert, 10 Heures 30

**PRESENTES :** J.LICHTLIN – J.PLINET – M.JOHNSON – J.DELLE CASE – A.BESSON – J.RASTAU – J.CARNEIRO – V.GILLARDEAU – M.MOUKLI – J.RAYNAUD – St. MILOUDI -V.PAPONNET – J.SURCOUF – J.GENDRON – C.FAUCONNIER – J.GIGNAT Cl. PELLETIER –

**EXCUSEES :** R.MERLE – D.MARTIN – J.NICOLEAU – N.AMPAYRAT – M.RIBOULEAU –

**Joëlle LICHTLIN** remercie toutes les féminines présentes, elle donne l'ordre du jour.

Elle félicite toutes celles qui ont fait de bons résultats lors de la saison 2009/2010.

Elle fait part de son souhait, à savoir, prendre un peu de recul dans ses fonctions traversant actuellement des problèmes divers. Elle ne veut pas de contrainte pour assister aux réunions et faire les différents papiers. .

**Josette PLINET** lui demande de garder son poste mais suggère de coopter des féminines pour la seconder, elle précise que c'est dans l'ordre du jour.

#### ➤ **RESULTAT DU LOTO**

Josette PLINET remercie toutes les féminines et leurs conjoints qui se sont investis pour ce lot 2010. Le but initial, financement du tournoi. En rapprochement à l'année dernière nous ne pouvons que constater un manque assez important dans les recettes, à savoir la vente des cartons – 1.250,00 €uros / tombola – 290,00 €uros /les gâteaux confectionnés par les féminines ont eu du succès Les dépenses sont équivalentes.

**RESULTAT FINANCIER :** CHARGES : 2.056,45 € / PRODUITS :2.377,00€ =+ 320,55 € - 31,00 € (chèque sans provision non solvable) soit un résultat de + 289,55 €uros

**REMARQUES :** dans l'ensemble il paraît que les lotos sont en chute et que pécuniairement c'est dur.

#### ➤ **RESULTAT DU TOURNOI**

Josette PLINET relate les différents points sur cette 5<sup>ème</sup> édition, à savoir :

Ce tournoi basé sur huit formations de trois joueuses était complet depuis le mois d'août, malheureusement des décès de dernière minute ont créé 2 désistements remplacés par une équipe de Charente et une entre 3 CBD.

Les équipes qui avaient souhaité venir n'étaient plus libres.

Joëlle LICHTLIN suggère d'envoyer plus tôt les invitations

**Le contenu sportif** c'est bien déroulé avec au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour : une triplète – un double – un simple – dimanche après-midi épreuve point et tir ciblé

**Les récompenses** sont toujours appréciées, cette année nous n'avons pas eu celle de DPSPORT qui a eu un empêchement de dernière minute pour venir. Il nous faut remercier tous les sponsors qui nous offrent des lots.

Toutes les féminines repartent avec des récompenses.

**L'hébergement** dans deux hôtels « Le Cheval Blanc » et « Ibis ». Il faut reconnaître que c'est un coût car nos hôtels sont chers

REMARQUES DES FEMININES : pourquoi ne pas se diriger vers les lycées, c'est à voir !

**La tombola** : Josette DELLECASSE donne le bilan précis de la tombola case aux trésors pour les deux jours et un comparatif avec l'année 2009 .Bon résultat, Josette remercie toutes les féminines qui se sont investies et qui ont apporté des lots .Seul achat un jambon

**La restauration** : Josette PLINET précise que cette année avec l'accord de toutes lors de la réunion à Gondeville, nous avons opté pour prendre la famille CONCHON comme traiteur, sachant qu'ils venaient de créer leur entreprise. De nombreuses remarques ont été faites, Josette PLINET interroge Valérie GILLARDEAU et son équipe pour faire le bilan et analyser le contenu.

Beaucoup de remarques, livraison trop tardive, certains plats pas très présentables, le non respect des menus choisis, les chiens dans la même voiture que les repas etc....

Les féminines globalement souhaitent que nous retravaillions avec Madame MARIGNY

**RESULTAT FINANCIER : charges : 3.312,02€ / produits 3.009,60 € = - 302,42 €**

### **CHAMPIONNATS 2010/2011 :**

Joëlle LICHTLIN reprend le calendrier sportif et retrace les dates et lieux des championnats départementaux et régionaux

Cette saison une modification de la FFSB pour le triple, il y aura un fédéral triple F4 et un NAT+F3 pour cette catégorie qualification directement par la région.

Josette PLINET annonce que pour cette saison 2010/2011, le championnat double mixte aura une qualification régionale

En Charente, ce championnat a été créé par Josie RASTAU lorsqu'elle était présidente des féminines, aujourd'hui la Charente Maritime a suivi et cette saison les quatre départements du Poitou devront faire un éliminatoire départemental pour la qualification régional.

Les critères ? Qui peut participer ? Comment constituer les doubles ?

Les féminines présentes donnent leur réflexion à savoir,

- ouvrir à tous les licenciés loisirs, promotion, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> division
- constitution des doubles à 2 seulement
- pas 2 joueurs de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division

Josette PLINET précise que ce sera la région plus précisément la sportive et la féminine du CBR qui définira la réglementation car chaque CBD doit faire remonter ces réflexions.

Josie RASTAU souhaite remplacer son challenge, à voir avec le président de la sportive qui gère avec son équipe les récompenses.

Claudine PELLETIER demande pourquoi elle n'a pas reçu de trophée pour le congrès à Barbezieux.

Josette PLINET rappelle que depuis deux ou trois ans la remise des récompenses lors du congrès a été allégée. A savoir, les joueurs ne se déplacent pas, certaines coupes ou challenges sont plus ou moins vétustes. Il a donc fallu faire une synthèse.

Le championnat mixte étant classé « loisir » le challenge est remis le jour du championnat.

Claudine PELLETIER /Philippe VIGIER on reçu ce jour là, à Cognac le challenge Josie RASTAU.

Il en est de même pour les AS 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division où le club champion et le sous-champion reçoivent leur trophée, le jour des finales.

### **ACTIONS à DEVELOPPER**

Josette PLINET demande que des actions soient mises en place, entraînements, journée de la femme avec une invitée non licenciée (ce qui est très bénéfique dans certaines régions)

Un tour de table où chacune donne son avis et des suggestions

Projet de faire des entraînements avec les jeunes

Nous avons trois lieux pour l'hiver Angoulême – Châteaubernard – Cognac et ensuite nous pouvons nous déplacer dans les clubs.

Josette PLINET précise que les idées de toutes sont recevables et que c'est avec vous toutes que nous pourrons avancer. Il nous faut absolument travailler main dans la main si nous voulons promouvoir notre sport.

**MEMBRES à COOPTER :**

Josette PLINET fait appel aux féminines pour être cooptées dans la commission.

Actuellement la commission est composée de Joëlle LICHTLIN (présidente) Martine JOHNSON – Josette PLINET, logiquement toutes les féminines sont convoquées dans les réunions de cette commission.

Cependant, aujourd'hui, il nous faut des membres actifs qui secondent Joëlle pour les courriers, les réunions etc.....

Comme dans toutes les commissions les membres doivent se réunir pour travailler sur des projets qui devront être soumis au CBD et diffuser aux féminines licenciées.

**CANDIDATE :**

- Josette DELE CASE
- Josette RAYNAUD
- Nicole AMPAYRAT
- Julia CARNEIRO
- Corinne FAUCONNIER

Pas de questions diverses.

12 heures fin de la réunion.

---

**PAUSE :**

Les féminines se retrouvent autour de la table pour prendre le repas convivial

---

**14 HEURES :**

Tout le monde sur les terrains :

1<sup>ère</sup> épreuve Josie propose la rivière, en faisant des carrés suivant un tapis de progressif, les féminines devient pointer droit dans chaque carré.

2<sup>ème</sup> : triplète avec formation à la mêlée

3<sup>ème</sup> : 2 ateliers point ciblé avec les ronds comme pour les AS et un de tir ciblé avec la barre et le pneu

Analyse : très bénéfique :pour les épreuves points nous avons pu constater que ce n'est pas si évident et que même une bonne pointeuse en tradit n'est pas au top dans les cibles et pour le tir très bon apprentissage , mais holà là que c'était dur !!! , à refaire

Cette après-midi a beaucoup plu aux féminines qui en redemande avec une fréquence d'une fois par mois .La commission va établir un calendrier.

17 heures fin de la journée.